



## CORONA – À observer à votre retour de voyage

Date: 8 août 2020

### Clarifiez impérativement après votre voyage...

Quiconque revenant de vacances ou d'un voyage d'affaires dans les prochains jours ou prochaines semaines, doit absolument prendre en compte certaines règles en cette période de Corona.

- Tout d'abord vous devez être attentif aux éventuels symptômes de rhume et les faire clarifier par le service médical de garde (tél. 116 117), le médecin généraliste ou le service de santé publique (CoroNetz sur [www.mkk.de](http://www.mkk.de)).
- Vous devez vérifier si l'état ou la région où vous séjournez est classé comme **zone à risque**; la liste est actualisée quotidiennement et se trouve sur le site web de l'Institut Robert Koch [www.rki.de](http://www.rki.de).
- **Tout test de dépistage effectué** dans les 72 heures suivant votre arrivée est gratuit. Pour cela veuillez contacter votre médecin de famille ou le service médical de garde (tél. 116 117).

### ...surtout au retour des zones à risque...

Si votre destination de vacances est **une zone à risque**, les exigences sont encore plus élevées.

- **Profitez des possibilités nouvellement créées pour vous faire tester directement après votre arrivée en Allemagne. Depuis le 8 août, ce test est obligatoire pour les personnes de retour des zones à risque. Toutefois, un test effectué sept jours après votre retour est encore plus significatif; en cas de doute, prévoyez un autre test. Contactez votre médecin de famille ou le service médical de garde (tél. 116 117).**
- **Vous trouverez de plus amples informations sur le dépistage du COVID-19 pour les personnes de retour d'un voyage à l'adresse [www.kvhessen.de/coronatests](http://www.kvhessen.de/coronatests).**
- Vous **devez vous isoler directement à votre domicile pendant une période de 14 jours** après votre entrée dans le pays, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas recevoir de visiteurs extérieurs à votre propre foyer pendant cette période et vous devez abstenir de tout contact avec d'autres personnes. Les détails sont réglés ici par un règlement du Land de Hesse sur la quarantaine ([voir www.hessen.de](http://www.hessen.de)).

- Vous devez **informer les autorités sanitaires de votre retour**, ce qui peut être fait rapidement et facilement en ligne via le **CoroNetz** sur le site [www.mkk.de](http://www.mkk.de) (formulaire de contact: <https://www.mkk.de/aktuelles/corona/reiserueckkehrer/reiserueckkehrer.html>).
- **Les mesures de protection doivent être respectées**, ceci est aussi valable pour les membres de votre foyer qui ne voyagent pas avec vous (par exemple, les enfants, votre partenaire).
- Cela s'applique d'autant plus si vous ou vos cohabitants circulent/travaillant dans des installations sensibles (centre de soins, école, etc.). Par exemple: avant que votre partenaire ne puisse reprendre l'enseignement dans une école, qu'il ne puisse à nouveau travailler normalement dans une maison de retraite ou un hôpital, que votre fille aille à l'école ou que votre fils aille au jardin d'enfants, **il faut clarifier si la personne du foyer de retour de voyage est porteuse du virus** et aurait éventuellement infecté des membres de la famille. Les cohabitants sont à inscrire sur le formulaire de contact de la personne de retour (nom, année de naissance, situation scolaire/professionnelle).
- **Faites effectuer un test de dépistage dans un laboratoire adéquat et consultez un médecin**, car c'est le seul moyen de clarification pour vous, vos cohabitants et, en fin de compte, les institutions dans lesquelles vous/ils soignez, enseignent ou sont employés.
- **De plus amples informations sur les exigences et les personnes à qui elles s'appliquent sont à votre disposition sur le site [www.mkk.de](http://www.mkk.de).**

### ...pour protéger les autres!

Dans les zones à risque, comme le nom l'indique, le risque d'être infecté par le virus corona est particulièrement élevé.

Ensemble, évitons qu'une seule infection ne se transforme en de nombreuses autres.

Travaillons ensemble pour mieux protéger nos crèches, nos écoles, nos hôpitaux et nos maisons de soins et de retraite.

[www.mkk.de](http://www.mkk.de)